

SAEP BERNIERES-ST AUBIN LANGRUNE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

MONSIEUR LE PRESIDENT
SAEP BERNIERES-ST AUBIN LANGRUNE
Mairie

14750 SAINT AUBIN

Prélèvement du : mardi 13 avril 2021 à 12h15
Code Sise du prélèvement 00215646
Installation Unité de distribution LANGRUNE
Nom du point de surveillance PC LANGRUNE
Localisation exacte POINT MOBILE
Commune LANGRUNE-SUR-MER

Prélevé par : DOMINIQUE BOUGLE (LABORATOIRE)
Type visite : D1 EN DISTRIBUTION
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 -				
Odeur (qualitatif)	0 -				
Saveur (qualitatif)	0 -				
Température de l'eau	12,1 °C				25,00
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,13 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,15 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2021.7320-2

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,12 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Titre alcalimétrique	<0,10 °f				
Titre alcalimétrique complet	30,7 °f				
Titre hydrotimétrique	40,3 °f				
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	867 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,02 mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	46,5 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	0,01 mg/L		0,50		

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :

LANGRUNE-SUR-MER

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00215646)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le technicien sanitaire en chef

Signé

Sylvie KERBOUL